



AVIS RECTIFICATIF

La Commune de Gedinne

engage

Un ouvrier contractuel à temps plein.

Description de la fonction.

- Fonction principale - Chauffeur tracteur – fauchage et entretien des voiries
- Polyvalence au sein des différents services.

Compétences

- Etre belge ou citoyen de l'Union européenne
- Jouir des droits civils et politiques
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer et être déclaré apte par le service médical de la commune.
- Capacité de travail de manière autonome et en équipe.
- Assurer l'entretien du matériel confié
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers.
- S'engager à suivre les formations complémentaires jugées nécessaires.
- **Etre en possession du permis de conduire catégorie minimum C1**
- Réussir une épreuve pratique sur tracteur et un entretien oral.

Entrée en service : 01 mai 2011-

Echelle de traitement : Echelle E3

Les candidatures seront adressées par lettre recommandée ou par dépôt au secrétariat communal contre remise d'un accusé de réception, pour **le lundi 11 avril 2011** au plus tard – au Collège communal – rue Albert Marchal 2 à 5575 Gedinne. Elles seront accompagnées des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae + photo
- Une lettre de motivation
- Un extrait de casier judiciaire avec mention de nationalité (modèle 1).
- Une copie du permis de conduire

Renseignements complémentaires – Secrétaire communale – 061/58 72 39.

La Secrétaire communale

Ginette Brichet

Par le Collège,

Le Bourgmestre

Vincent Massinon.